



GLOBAL COMPACT France

1 Rue du Louvre

75001 PARIS

PARIS LE 26 Mars 2019

Objet : Demande de délai pour « Communication on Progress » COP

À nos partenaires et parties prenantes,

Nous reconnaissons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une Communication sur le progrès (COP).

Cette dernière comprend une déclaration réitérant l'adhésion aux principes du Global Compact, une description des mesures concrètes mis en place depuis l'adhésion au Global Compact ou bien depuis la publication de notre dernière communication, et enfin une mesure des résultats obtenus ou escomptés. Ce rapport devait vous être soumis en date du 27/03/2019.

Nous sommes dans le regret de vous faire part de notre retard dans la préparation, l'envoi et la mise à disposition du public de notre Communication sur le progrès par suite du départ à la retraite de CSR Officer du Groupe Ipsos.

Prenant mes fonctions en mars 2019, il m'est nécessaire de préparer notre COP avec l'ensemble des départements concernés.

Nous vous prions de bien vouloir nous accorder une extension de la période de délai de soumission afin de pouvoir publier notre COP et décrire les efforts et progrès réalisés afin d'appliquer et mettre en œuvre les principes du Global Compact des Nations Unies. Notre prochaine Communication sur le progrès sera envoyée sur le site du Global Compact à des fins d'évaluation en date du 26 juin 2019 [max. 90 jours à compter d'aujourd'hui] au plus tard.

Bien cordialement,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "E. Brandt", is written over the typed name.

EWA BRANDT

GLOBAL CSR OFFICER